



Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Quarante-neuvième session

11-15 avril 2016

Point 4 de l'ordre du jour provisoire¹

**Débat général sur l'expérience nationale en matière
de population sur le thème « Enrichissement de la base
de données démographiques utilisée pour le programme
de développement pour l'après-2015 »**

Déclaration présentée par International Presentation Association, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social²

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

¹ E/CN.9/2016/1.

² La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Enrichir la base de données démographiques utilisée pour le programme de développement pour l'après-2015 pour mieux comprendre la migration internationale

International Presentation Association est une organisation non gouvernementale accréditée auprès du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies depuis 2000 qui intervient dans 23 pays. Elle estime que, pour traiter de manière appropriée et efficace les questions de la migration et de la traite des êtres humains dans le contexte actuel, la communauté internationale doit privilégier l'utilisation de statistiques et la collecte de données et élaborer une méthodologie à cet effet.

International Presentation Association fait sienne la Déclaration adoptée par l'Assemblée générale en 2013 sur les migrations internationales et le développement, qui présente la question de la mobilité humaine contemporaine comme un élément essentiel au développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'organisation adhère également au Programme 2030 des Nations Unies qui reconnaît le droit à la mobilité humaine contemporaine. Il est de notre responsabilité à tous, en tant qu'êtres humains, de formuler une stratégie et des politiques qui garantissent une migration et une mobilité sans danger, ainsi que la protection des droits fondamentaux des migrants, en particulier ceux des femmes et des enfants. Il importe, en outre, de lutter contre les causes profondes des phénomènes criminels que représentent le trafic et la traite de migrants.

Le Secrétaire général reconnaît que la migration internationale est une réalité multidimensionnelle d'une importance primordiale pour les personnes déplacées, et pour le développement des pays d'origine, de transit et de destination. Il convient d'aborder ce sujet d'une manière cohérente, globale et équilibrée, en tenant compte des dimensions sociales, économiques et environnementales, et dans le respect des droits de l'homme. International Presentation Association approuve le contenu du document de réflexion, « Renforcer la coopération relative aux migrations et aux déplacements de réfugiés dans la perspective du nouveau programme de développement », présenté le 30 septembre 2015 dans le cadre d'une manifestation parallèle de haut niveau, à l'occasion de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il y est établi qu'on ne saurait se passer de stratégies, d'engagements et de mesures à long terme dans un vaste éventail de domaines stratégiques si l'on veut atteindre l'objectif de développement durable relatif à la migration et la traite des êtres humains.

Les événements qui se déroulent actuellement dans diverses régions du monde démontrent que tous les pays ont le lourd devoir moral de résoudre les problèmes de migration et de traite des êtres humains. Depuis le début de l'année 2015, plus de 500 000 réfugiés fuyant la pauvreté et la guerre au Moyen-Orient et en Afrique ont traversé la Méditerranée en direction de l'Europe. Depuis 2012, environ 150 000 réfugiés – pour la plupart des Rohingyas, une minorité musulmane – qui tentaient d'échapper à la persécution au Myanmar ont été victimes de la traite et ont été transportés par voie maritime vers des camps de réfugiés en Thaïlande et en Malaisie. Plus de 100 000 enfants non accompagnés originaires d'Amérique centrale et du Mexique, fuyant la pauvreté et la violence, ont été appréhendés à la

frontière américano-mexicaine depuis la fin de l'année 2013. Ces données soulignent la nécessité de renforcer la coopération entre tous les pays afin de créer des canaux pour une migration ordonnée, régulière et sans danger, d'accueillir des réfugiés pour motifs humanitaires et d'améliorer la coopération entre toutes les entités pour combattre la traite des êtres humains.

Comme l'a reconnu l'Assemblée générale dans sa résolution 69/229 du 19 décembre 2014, il faudrait mieux étudier les circuits migratoires à l'intérieur des régions et d'une région à l'autre. À l'heure actuelle, les principales sources de données sur les flux migratoires proviennent des recensements de la population, des registres de population, des enquêtes représentatives auprès des ménages et des informations recueillies auprès des services administratifs publics concernés par les mouvements transfrontaliers. Élaborer les meilleures méthodes possibles pour déterminer les circuits migratoires exige une coopération internationale. L'Organisation des Nations Unies a adopté une approche proactive pour améliorer les méthodes de collecte de données. Des ateliers régionaux consacrés au thème de la migration – comme celui organisé par la Division de la population et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique et l'Institut africain de développement économique et de planification, à Dakar, en septembre 2015, en vue de renforcer la capacité technique des fonctionnaires à produire et à analyser des données sur les migrations à partir de toutes les sources pertinentes – devraient non seulement être encouragés, mais aussi se tenir régulièrement et impliquer l'ensemble de la communauté mondiale. Dans le contexte de la crise actuelle, International Presentation Association estime que chaque pays doit sans plus tarder se joindre aux efforts ciblés visant à recueillir, à diffuser et à partager des données. Il importe de ne ménager aucun effort pour fournir des méthodes électroniques de collecte et de diffusion des données, et l'Organisation des Nations Unies doit continuer à jouer le rôle de chef de file international dans ce domaine. Craignant que l'enregistrement n'entrave leur voyage, les réfugiés et les migrants s'opposent à tout recensement, ce qui complique encore plus la collecte des données. Parfois, les migrants détruisent leurs pièces d'identité pour ne pas révéler leur nationalité. À cet égard, International Presentation Association considère que, outre les méthodes de collecte de données officielles, la communauté internationale doit se concentrer sur la mise au point de systèmes de collecte de données garantissant l'anonymat des personnes recensées. Dans la mesure où les ministères déforment intentionnellement les données pour obtenir un résultat politiquement favorable, il convient de mettre en place un système de surveillance en collaboration avec la société civile pour assurer l'exactitude et l'intégrité de l'information.

La communauté internationale doit être consciente et tenir compte des circonstances particulières et des dangers auxquels se heurtent les femmes et les enfants. Les photos des corps de jeunes enfants échoués sur les côtes des îles grecques diffusées par les médias appellent la communauté mondiale à agir pour définir une stratégie visant à protéger les réfugiés les plus faibles et les plus vulnérables. Un grand nombre de mineurs non accompagnés ont franchi la frontière entre le Mexique et les États-Unis d'Amérique. Tous les pays, y compris les pays d'origine, de destination et de transit, doivent coopérer pour démanteler les réseaux de trafiquants qui mettent en danger la vie des migrants, en particulier celle des enfants. International Presentation Association juge préoccupant que les enfants en détention se trouvent fréquemment exposés à des conditions défavorables et à des

violations de leurs droits, ce qui menace alors leur bien-être physique, émotionnel et psychologique. Pour cette raison, elle invite les pays d'origine, de transit et de destination à reconnaître formellement et à ratifier la Convention relative aux droits de l'enfant et ses Protocoles. Elle estime qu'un enfant en détention doit pouvoir jouir du droit à l'éducation et encourage l'Organisation des Nations Unies à œuvrer pour que ce droit soit respecté. La question de la séparation des familles du fait de la déportation d'un ou des deux parents doit également être traitée.

Il est capital de mieux comprendre les divers facteurs sous-jacents qui incitent les migrants à quitter leur pays d'origine. International Presentation Association exprime sa profonde inquiétude face aux conséquences de la guerre, du trafic de drogue, des gangs, des crises financières et économiques et des catastrophes naturelles sur les migrations internationales. Elle est particulièrement consciente du rôle des facteurs environnementaux. Il faut de toute urgence s'intéresser essentiellement aux facteurs à l'origine des conditions qui contraignent une personne à fuir sa maison pour ainsi mieux étudier la question des migrants à la lumière du Programme de développement pour l'après-2015. Il importe d'encourager la communauté internationale à engager un dialogue public continu sur les raisons qui forcent les gens à migrer ainsi que sur les moyens par lesquels ces derniers y parviennent. L'Organisation des Nations Unies est la mieux placée pour faciliter ce dialogue. Elle devrait organiser des forums locaux, régionaux et internationaux au cours desquels les membres de la communauté internationale pourraient mieux étudier la question et travailler à une meilleure politique pour l'avenir.

International Presentation Association approuve ce que l'Assemblée générale a énoncé dans sa résolution 69/229, à savoir que s'intéresser à la contribution des migrants au développement des pays de destination facilitera « la formulation de politiques fondées sur des données factuelles ainsi que la prise de décisions dans tous les domaines pertinents du développement durable ». Face au sentiment très répandu que les migrants n'apportent aucune contribution positive, nous devons démontrer au monde que, au-delà des défis qu'elle pose, la migration apporte de nombreux avantages à la communauté mondiale.

À la lumière de ce qui précède, International Presentation Association recommande ce qui suit :

- Mettre en place une collaboration internationale pour améliorer les méthodes de collecte de données et le partage d'informations sur les migrations ; l'Organisation des Nations Unies y jouerait un rôle de premier plan dans le renforcement des capacités et la formation des États Membres;
- Mettre au point un système électronique de remontée de l'information qui prévienne l'anonymat des personnes en fuite et vivant dans la clandestinité, et qui soit à leur portée, de sorte que ces personnes puissent fournir de précieux renseignements par téléphone portable et Internet;
- Garantir un environnement sûr et adéquat, y compris une éducation de qualité, aux enfants réfugiés;
- Veiller à ce que des observateurs auprès de l'Organisation des Nations Unies surveillent régulièrement tous les centres de détention et les centres locaux qui abritent des enfants réfugiés pour s'assurer que les besoins éducatifs et culturels des enfants en détention sont satisfaits;

- Informer les personnes en général sur les nombreuses contributions que les migrants peuvent apporter à la population locale et au pays qui les accueille, et diffuser des articles et des histoires (en utilisant tous les canaux disponibles, notamment les médias, Internet, les dépliants et les bulletins paroissiaux) sur les nombreux avantages que les migrants apportent à la communauté mondiale; et
 - Veiller à ce que les organisations de la société civile s'investissent, en tant que partenaires actifs, dans la collecte et le contrôle des données, ainsi que dans l'intégration des migrants au sein des communautés locales.
-